



Demande de titre de sejour

Par Sali

Bonjour,

Je viens d'envoyer une première demande de titre de sejour en tant que coinjoint de français le mois de juin via la plateforme ANEF "préfecture ile et vilaine" et nous réfléchissons moi et mon mari à déménager dans une autre ville (un autre département) ce qui n'est pas le cas pour le moment.

Je souhaiterai connaître l'impact de cette décision sur la procédure déjà entamée et si je dois dans le cas échéant juste prévenir la préfecture ou reprendre un nouveau dossier auprès de la préfecture ou la nouvelle adresse sera rattachée.

Et j'aimerais bien connaître les delais de retour de la préfecture car jusqu'à présent j'ai aucun réponse.

Merci